



## L'ARGUMENT D'ÉRIC ZULIANI

Récemment, une personne tout juste engagée dans une transition de genre témoignait sur les réseaux sociaux : « On m'a traité comme si j'étais fou, comme si je ne savais pas ce que je disais. Mon droit à l'autodétermination a tout de suite été bafoué. » Ces termes sont paradigmatiques. Dans ce propos se nouent à la fois la question de la folie et son refus, l'écart entre ce que l'on dit et ce qui s'entend et une référence forte au droit à l'autodétermination.

### Être et dire

Jacques-Alain Miller, explorant il y a peu ce que Lacan appelle « l'anarchie "démocratique" des passions<sup>1</sup> » portant aujourd'hui spécialement sur la race et le sexe, a mis à jour un équivalent du *cogito* au niveau du dire : « Je suis ce que je dis.<sup>2</sup> » Sous l'accent d'une volonté identitaire, le discours dit *woke* en produit les nouveaux maîtres mots et une nouvelle morale. Aussi, cet énoncé devient-il un opérateur précieux pour interroger bien d'autres registres de l'existence humaine. Comment le sujet, être vivant et parlant, pris dans des relations sociales, traversé par les impasses de la civilisation, s'accommode-t-il de ce nouveau *cogito* ? Par quelles voies en vient-il à rencontrer un analyste, et comment se fait, alors, le branchement sur l'inconscient ?

### Autodétermination

Il y a sans doute à se pencher sur ces nouvelles formes du moi autonome qui portent le nom d'autodétermination et qui s'inscrivent dans cette folie qu'est la croyance dans le moi. Au début des années cinquante, Lacan oppose le « c'est moi » de l'homme moderne au « ce suis-je » de François Villon<sup>3</sup>. Toutefois, ce *c'est moi* s'entend comme une réponse possible à une question posée au sujet sur son identité. Le *Je suis ce que je dis* d'aujourd'hui va plus loin, dans la mesure où c'est une affirmation aux accents impératifs qui efface toute interlocution. Elle réduit l'être à l'énoncé, les confondant et éclipsant l'énonciation : le sujet est alors parlé plus qu'il ne parle. Du côté de l'Autre, ces incidences de savoir, de désir, voire de jouissance, sont refusées : l'autodétermination se substitue à l'interlocution d'où s'absentent toujours plus les ressorts de la parole, comme le démontrent ses usages sur les réseaux sociaux. L'Autre est ravalé à l'écoute et ramené au semblable, d'où des choix relationnels sur le critère du même. Sans cet Autre, on résume volontiers le sujet à ses comportements, à sa cognition, voire à ses neurones, à son corps surtout.

### Droit du sujet et liberté de l'Autre

*Je suis ce que je dis* témoigne d'un *pousse-à-l'Un*, à l'identité qui spéculé sur le fait que la condition humaine se spécifie justement d'un défaut structural d'identité. Ce mouvement s'accompagne d'un refus, voire d'un rejet des assignations de l'Autre, trop universalisantes, étouffant la singularité de chaque Un. Il indexe dans ce mouvement les formes contemporaines du déni de l'inconscient, déni de l'Autre qui se formulent au nom du droit. Mais droit à quoi ? Droit à la jouissance, répond Lacan, qui en dévoile le véritable ressort : derrière le déni de l'Autre se révèle en fait que « c'est la liberté de l'Autre, que le discours du droit à la jouissance pose en sujet de son énonciation, et pas d'une façon qui diffère du *Tu es* qui s'évoque du fonds tuant de tout impératif<sup>4</sup> ». La liberté apparente du sujet a donc son envers : un Autre qui prend les traits d'un surmoi féroce.

1. Lacan J., « L'agressivité en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 122.

2. Miller J.-A., intervention lors de « Question d'École », École de la Cause freudienne, Paris, 22 janvier 2022, inédit.

3. Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, op. cit., p. 281.

4. Lacan J., « Kant avec Sade », *Écrits*, op. cit., p. 771.



### Écoute et interprétation

Or, comme la distinction que Lacan opère depuis le début de son enseignement entre le moi et le sujet le pointe, il « ne s'agit pas de savoir si je parle de moi de façon conforme à ce que je suis, mais si, quand j'en parle, je suis le même que celui dont je parle<sup>5</sup> ». Introduisant la fonction de la parole, il démontre qu'elle opère une division, et en conséquence un phénomène qui consiste à ne pas savoir ce qu'on dit, comme en témoigne tout sujet parlant. D'une certaine manière, *Je suis ce que je dis* n'est autre qu'une défiance quant à la langue, à son pouvoir, à sa valeur interprétative et ses effets. L'inconscient, dont on ne veut pas entendre parler, n'en est que plus présent : les modalités de son déni sont autant de modalités de son retour dans le sujet. Mais pour que cette parole puisse opérer, à l'écoute doit s'ajouter l'interprétation.

Il s'agit donc de reprendre à nouveau frais la fonction de la parole dans l'expérience analytique et ce qu'elle distribue en termes de désir, de demande et de jouissance au regard de ce nouveau *cogito* ; d'explicitier cliniquement la distinction entre le moi et le sujet, mais aussi d'explorer les dénis contemporains de l'inconscient dans ce qu'il a de réel. Comment, dans l'expérience analytique, se manifestent ces négations et quelles en sont les incidences sur la direction de la cure ? ♦

ÉRIC ZULIANI

Codirecteur des J52

---

5. Lacan J., « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », *Écrits, op. cit.*, p. 517.